



PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE-TERRITORIAL 2022-2027 D'ARLYSÈRE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Résumé non technique

Avril 2021_ Actualisation Janvier 2022



TABLE DES MATIERES

Glossaire.....	3
1. Présentation générale du Plan Climat.....	4
2. État initial de l'environnement et enjeux du territoire	5
3. Principaux enjeux pour le PCAET	11
4. La stratégie territoriale	12
5. Axes stratégiques et plan d'actions	14
6. Analyse des incidences environnementales du plan d'actions	17
7. Principales préconisations de limitation des incidences	24

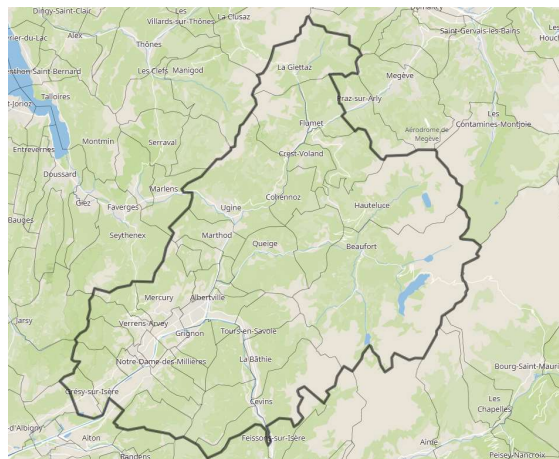
GLOSSAIRE

CO2	Dioxyde de carbone
COP	Conférence des parties [à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques]
ENR	Energie renouvelable
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques du territoire
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNV	Gaz naturel véhicule
ICPE	Installations classées pour la protection de l'environnement
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
Nox	Oxydes d'azote
ORCAE	Observatoire régional climat air énergie
OMS	Organisation mondiale de la santé
PDM	Plan de mobilité
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PEB	Plan d'exposition au bruit
PLH	Programme local de l'habitat
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PM	Particules fines (de particules matters en anglais)
PNSE	Plan national santé environnement
PPA	Plan de protection de l'atmosphère
PPR	Plan de prévention des risques
PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique
PREPA	Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
STEP	Station d'épuration des eaux usées
STRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SNBC	Stratégie nationale bas carbone
TEPOS	Territoire à énergie positive
ZAE	Zone d'activités économiques
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique,
ZICO	Zone importante pour la conservation des oiseaux

1. PRESENTATION GENERALE DU PLAN CLIMAT

La communauté d'agglomération Arlysère compte 39 communes pour 60 956 habitants (INSEE, 2018) et s'étend sur 765 km². Arlysère est née de la fusion au 1er janvier 2017 de 4 anciennes intercommunalités : les communautés de communes du Beaufortain, du Val d'Arly, de la Haute Combe de Savoie et de la région d'Albertville.

Conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la communauté d'agglomération est obligée de réaliser un **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)** sur son territoire. Ce plan fait l'objet de la présente évaluation environnementale stratégique, et devra être mis à jour à l'issue d'une période de 6 ans (2022-2027).



L'articulation des plans et démarches existants avec le PCAET

De manière directe, le PCAET d'Arlysère doit prendre en compte le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Arlysère** (soumis à évaluation environnementale) approuvé en 2012, prorogé en 2018 suite à l'évaluation de sa mise en œuvre, actuellement en cours de révision, et doit être compatible avec le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes adopté en 2019.

Les Plans locaux d'urbanisme des communes qui composent l'agglomération doivent quant à eux prendre en compte le PCAET.

De manière indirecte, le PCAET doit contribuer et s'articuler avec d'autres documents ou stratégie à l'échelle nationale ou régionale, comme la stratégie nationale Bas-Carbone ou le **Plan Régional Santé Environnement** de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui vise à réduire les inégalités territoriales de santé liées à l'environnement. Sur des champs thématiques plus particuliers, d'autres documents ont été consultés et associés à la réflexion sur la stratégie (SDAGE, Contrat de Bassin, PLH, PPR, Programme agricole...).

Quels sont les objectifs d'un Plan Climat Air Énergie Territorial ?

II. – Le plan climat-air-énergie territorial définit, sur le territoire de l'établissement public ou de la métropole

1° Les objectifs stratégiques et opérationnels de cette collectivité publique afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter, en cohérence avec les engagements internationaux de la France ;

2° Le programme d'actions à réaliser afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, de développer de manière coordonnée des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de développer le stockage et d'optimiser la distribution d'énergie, de développer les territoires à énergie positive, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'anticiper les impacts du changement climatique.

(Article L229-26 du code de l'environnement)

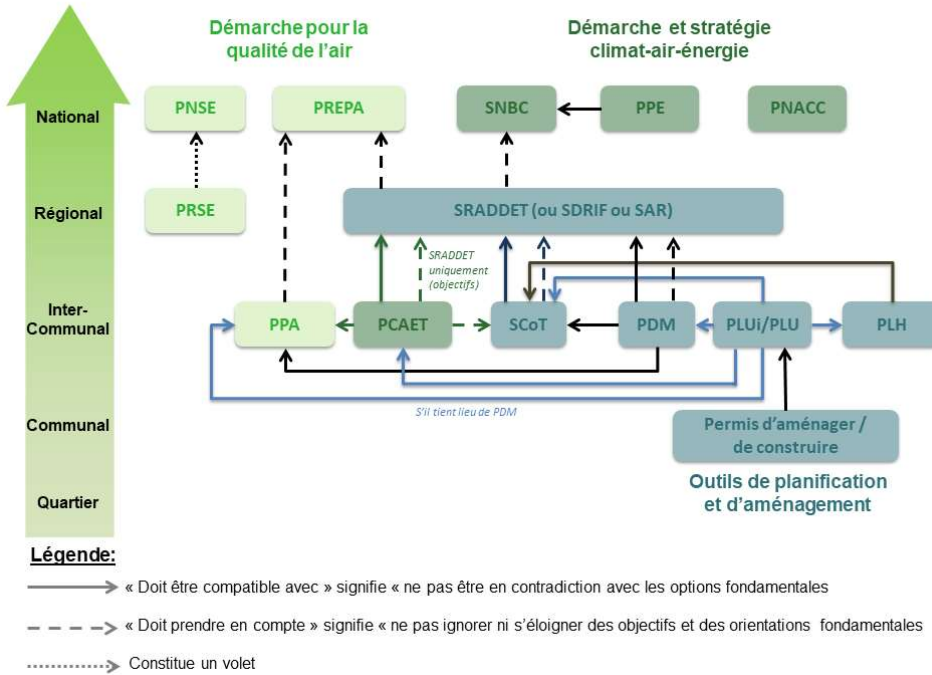
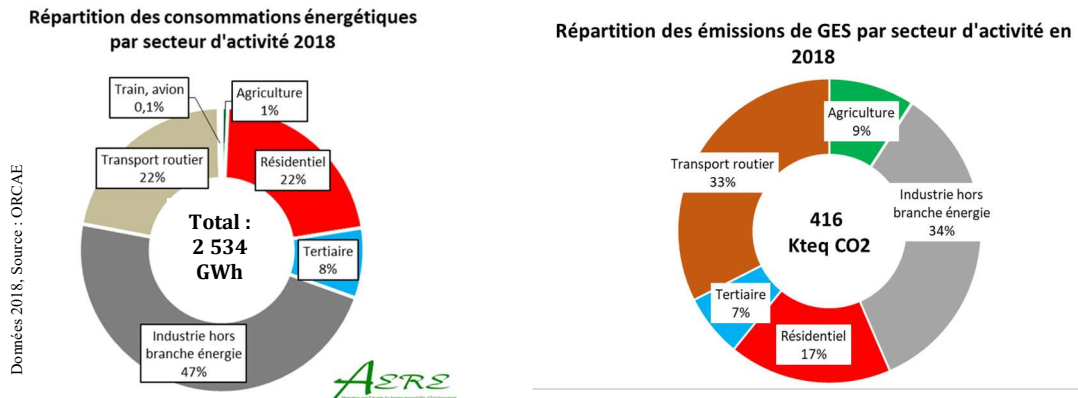


Figure 1 : Lien entre le Plan Climat et les autres documents réglementaires

2. ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT ET ENJEUX DU TERRITOIRE

La phase de diagnostic a permis de dégager les enjeux suivants sur les thématiques climat-air-énergie :

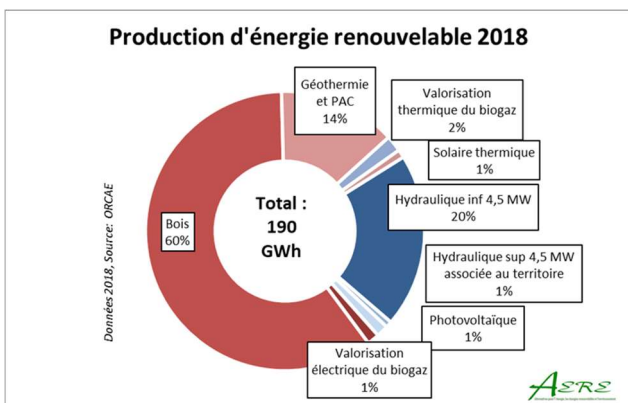
Émissions de gaz à effet de serre (GES) et consommations énergétiques du territoire



L'industrie représente le plus grand poste de consommations énergétiques (47%) et le plus gros émetteur de GES du territoire. Le transport routier et le résidentiel représentent 44% des consommations d'énergie, et la moitié des émissions de GES.

La baisse des consommations d'énergie, et en conséquence des émissions de GES, font partie du volet **atténuation**.

► Production d'énergie renouvelable : 190 GWh



La production d'énergie renouvelable représente 8% de la consommation du territoire.

Les énergies renouvelables produites sur le territoire en 2018 sont majoritairement le bois énergie (60%), avec une utilisation pour des chaudières collectives en fonctionnement et des systèmes de chauffage au bois des particuliers. Et dans une moindre mesure l'hydroélectricité (21%).

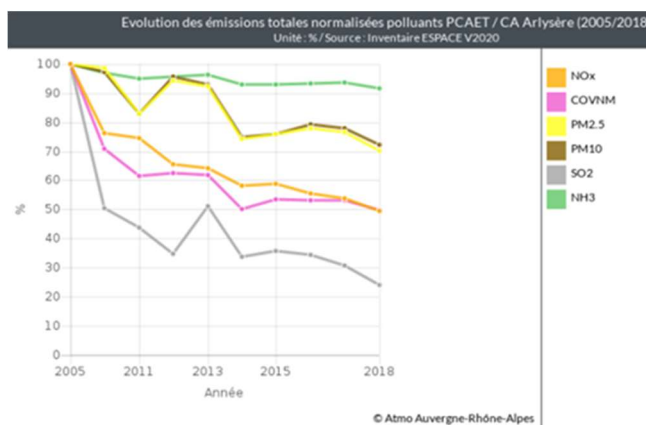
La production d'énergie renouvelable via l'éolien est absente sur le territoire à ce jour.

► Qualité de l'air

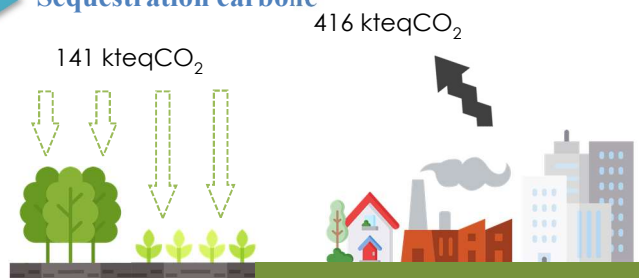
Arlysère émet 2 149 tonnes de polluants en 2018.

Le bilan :

- Un air de qualité générale acceptable
- Ozone : 97% de la population auraient été exposés plus de 25 jours à des concentrations au-delà des valeurs réglementaires françaises
- PM : dépassement du seuil journalier sanitaire recommandé par l'OMS autour des axes routiers



► Séquestration carbone



Les sols, forêts, cultures et le bois d'œuvre sur le territoire stockent actuellement 141 kt_{eq}CO₂ (73% dans les forêts et 24% dans les zones cultivables).

Données 2018 : le territoire émet 416 kt_{eq}CO₂. 34 % des émissions de CO₂ du territoire sont donc absorbées.

Pour compenser en partie les émissions, il est important de renforcer cette séquestration.

► Vulnérabilité au changement climatique

Les constats sur le territoire :

La ressource et qualité de l'eau

Des communes témoignant de restrictions d'eau
Des agriculteurs témoignant d'une problématique d'autonomie fourragère en été
Un manque d'eau constaté par Ugitech en 2018

Le climat

Un réchauffement local supérieure à la moyenne française
Une diminution du nombre de jour de gel
Une diminution de l'enneigement en montagne

-27% entre
1967 et 2016 à
Verrens Arvey

-28% des cumuls
de neige entre
1959-1985 et
1986-2014 à
Hauteluce

La biodiversité

Des zones humides à enjeux
Des espèces invasives : la pyrale du buis, le scolyte de l'épicéa, la renouée du japon

La qualité de vie

De fortes concentrations en polluants en hiver
Des phénomènes de crues, de mouvement de terrain sur le territoire

Les mesures prises pour limiter les effets représentent l'**adaptation** au changement climatique et constituent un enjeu pour le territoire.

Ces enjeux sont complétés des points d'attention environnementaux identifiés dans l'état initial de l'environnement, faisant l'état des lieux des problématiques environnementales sur le territoire :

	État initial	Tendances d'évolution, incluant les effets probables liés au changement climatique
Sols et géologie	<p>6 communes concernées par un PPR</p> <p>Risque sismicité moyen (4/5)</p> <p>Risque globalement faible de retrait-gonflement des argiles</p>	<p>Augmentation des risques glissement de terrain et retrait-gonflement des argiles avec le changement climatique</p>
Hydrographie et ressources en eaux	<p>Eau destinée à l'alimentation en eau potable : globalement conforme aux normes de qualité. Quelques dépassements des limites de qualité pour l'arsenic et l'antimoine.</p> <p>Eaux superficielles : qualité globalement moyenne. Pollution en matières organiques et azotées, en nitrates et en métaux lourds au niveau de l'Arly aval et amont et sur quelques tronçons de l'Isère. Faible connaissance quantitative.</p> <p>Eaux souterraines : bon état général, faible connaissance quantitative.</p> <p>Des stockages importants pour l'hydroélectricité et des prélèvements importants pour les activités touristiques (neige de culture) et industrielles.</p> <p>17 communes sont particulièrement vulnérables au risque inondation (cumul risque de crue rapide et de crue torrentielle) et sont concernées par un PPR inondations.</p>	<p>Restitution de l'eau au milieu naturel non garantie</p> <p>Une baisse des débits et du niveau de la nappe sont à envisager</p> <p>Augmentation du risque inondation avec le changement climatique</p> <p>Risque accru de concentration des polluants si diminution de la pluviométrie estivale</p> <p>Baisse des capacités d'infiltration liée à l'artificialisation des sols</p> <p>Agriculture fortement vulnérable à la raréfaction de la ressource en eau</p> <p>Conflits d'usages économiques lors des épisodes de sécheresse</p> <p>Pression sur la ressource en lien avec les différents usages. Donc à l'avenir, un enjeu au niveau du partage de l'eau (la priorité sera donnée à la consommation humaine...)</p>
Ressources non renouvelables	<p>2 carrières en fin d'exploitation, pour environ 640 kt extraites annuellement.</p>	<p>1 projet de nouvelle carrière ; un enjeu fort d'approvisionnement en matériaux pour le territoire</p>
Ressources renouvelables	<p>4,7% de la consommation d'énergie pourvue par des EnR, en majorité bois énergie en 2015, 9% en 2018</p>	<p>À la hausse, tendance progressive pour le solaire</p> <p>Sécheresse pourrait baisser le rendement de l'hydroélectricité et la production de biomasse.</p>
Climat, air et émissions de GES	<p>Des émissions de GES principalement issues du transport, du résidentiel et de l'industrie.</p> <p>Émissions inférieures à la moyenne nationale</p> <p>Émissions de polluants atmosphériques principalement du résidentiel, du transport et de l'industrie</p>	<p>En baisse dans le résidentiel, l'industrie, l'agriculture.</p> <p>Agriculture fortement vulnérable aux changements du climat</p> <p>Baisse globale des émissions de polluants atmosphériques, mais problèmes saisonniers : particules fines en hiver, ozone en été</p>

		NOx à proximité des axes routiers
Occupation du sol	<p>Taux de couvert arboré élevé, particulièrement sur les massifs</p> <p>Mélange de feuillus et de conifères</p> <p>Pression de la périurbanisation sur les surfaces agricoles</p>	<p>Espace agricole utile en diminution (prairies et cultures)</p> <p>Espaces agricoles et naturels progressivement urbanisés malgré les efforts de contenir l'extension urbaine</p> <p>Enfrichement des coteaux, délaissés par l'agriculture et moins propices au bâti.</p> <p>Changement des essences forestière, passant de résineux à des feuillus pour les basses altitudes</p> <p>Élevage bovins vulnérable au manque d'eau dans les alpages.</p>
Zones protégées (dont Natura 2000) et d'intérêt écologique	<p>4,7% du territoire en zones Natura2000</p> <p>Trois arrêtés de protection du biotope</p> <p>Une réserve biologique et plusieurs réserves de chasse</p> <p>24% du territoire en ZNIEFF de type I</p> <p>67% du territoire en ZNIEFF de type II</p> <p>Un site ZICO</p> <p>Une réserve naturelle régionale</p> <p>338 zones humides</p>	<p>Pression de l'urbanisation sur ces espaces</p> <p>Zones Natura2000 : menacée par la pollution des eaux de surface</p> <p>Possible modification de la diversité et de l'abondance des espèces liée au changement climatique</p> <p>Une biodiversité vulnérable à l'augmentation des concentrations de polluants.</p>
Trame verte et bleue, corridors écologiques	<p>2 corridors à remettre en bon état</p> <p>Une trame bleue et verte à conserver</p>	<p>Dégradation de la continuité écologique et risque de fragmentation du territoire pour les corridors.</p>
Population et risques sanitaires	<p>Population en croissance, notamment en vallée, et avec un taux de vieillissement supérieur à la moyenne nationale</p> <p>Manque de médecins sur le territoire</p>	<p>Risque de canicule accru avec le changement climatique</p> <p>Arrivée et développement possibles de contaminations inhabituelles (dengue, chikungunya...).</p> <p>Augmentation de la proportion de personnes touchées par des maladies allergiques et augmentation des enjeux sanitaires liés à la pollution</p>
Parc bâti	<p>Forte proportion de maisons individuelles (45% des logements)</p> <p>50% des logements construits avant la première réglementation thermique.</p> <p>Deuxième poste de consommation d'énergie Tertiaire représentant 12% de la consommation d'énergie du territoire, dont 87% dédiée au chauffage.</p>	<p>Augmentation des habitats intermédiaires</p> <p>Rénovation des bâtiments de plus en plus performante</p>

<p>Activités économiques</p>	<p>345 exploitations agricoles dont 84% pour l'élevage de bovins. Un projet d'alimentation pour le Territoire qui soutient l'agriculture locale.</p> <p>Une industrie bien représentée, avec des filières d'excellence et quelques grandes industries.</p> <p>Un secteur tourisme conséquent avec des enjeux de diversification des activités, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique (immobilier de loisirs notamment).</p>	<p>Amélioration des procédés industriels</p> <p>Développement des circuits courts</p> <p>Impact du changement climatique sur l'agriculture et la sylviculture</p> <p>Diversification des attentes des clientèles hiver/été, fréquentation estivale en augmentation, montée en puissance des stratégie sites « 4 saisons ».</p>
<p>Infrastructures de transport</p>	<p>Usage très important de la voiture.</p> <p>Parcours pour modes doux en développement avec un Schéma Vélo en cours.</p> <p>Réseaux de bus peu utilisés.</p> <p>3 gares dont celle d'Albertville avec une offre grande vitesse en hiver.</p> <p>Autopartage et covoiturage en développement sur le territoire.</p> <p>Économie en partie dépendante du tourisme qui est fortement générateur de trafic</p> <p>Transport de marchandises du territoire représentant 25% des consommations du secteur du transport</p>	<p>Réflexions en cours pour développer le covoiturage, l'autopartage, la location de vélos électriques...</p> <p>Développement prévu d'itinéraires modes doux</p> <p>Offre de transport en commun en cours d'évolution pour augmenter son attractivité</p>
<p>Risques technologiques</p>	<p>44 ICPE dont 4 à enjeux prioritaires et 2 à enjeux sur la ressource en eau.</p> <p>Transport de matières dangereuses, conduites de gaz traversant la partie ouest du territoire.</p>	<p>Pas de projets d'évolution recensés</p>
<p>Déchets</p>	<p>Déchets traités pour la majeure partie en dehors du territoire.</p> <p>Un tonnage de déchets par habitant très important, en partie à cause du caractère touristique du territoire.</p> <p>11 communes concernées par une tarification incitative pour la réduction des déchets.</p>	<p>Augmentation de la part de déchets recyclés et diminution de la part des déchets incinérés et enfouis dans le cadre du Plan Local de la Prévention des Déchets</p> <p>Développement de l'économie circulaire</p>
<p>Nuisances</p>	<p>5 communes concernées par le PEB de l'aérodrome d'Albertville</p> <p>De nombreuses voies routières classées pour le bruit en catégories 2, 3, et 4</p>	<p>Évolution corrélée à celle du trafic</p>

3. PRINCIPAUX ENJEUX POUR LE PCAET

Le croisement de cet état initial avec les leviers d'actions du PCAET a mené à déterminer les 14 enjeux principaux suivants, classés par niveau d'importance et à prendre en compte dans la politique climat-air-énergie d'Arlysère.

Enjeux majeurs PCAET

- Réduire l'exposition des personnes aux impacts du changement climatique (risques naturels et sanitaires) et aux pollutions.

Enjeux importants PCAET

- Economiser l'eau, améliorer la qualité des eaux superficielles et renforcer la politique de prévention du risque d'inondation, dans la perspective de pressions liés au changement climatique
- Préserver les terres agricoles, dans une approche diversifiée et de haute valeur environnementale, créatrice d'emplois et de souveraineté alimentaire
- Massifier la rénovation énergétique, notamment celle des maisons individuelles construites avant 1975 et des copropriétés
- Augmenter la production d'énergies renouvelables pour limiter la dépendance du territoire aux énergies fossiles et fissiles
- Accompagner le secteur industriel et encourager l'optimisation des procédés pour faire baisser la facture énergétique
- Saisir l'opportunité de la transition énergétique pour maintenir/créer des activités sur le territoire, en lien avec les services utiles à la transition (éco-mobilité, activités sylvicoles et agricoles durables, rénovation...) et à faible impact environnemental
- Préserver et restaurer les espaces naturels les plus sensibles du territoire (zones Natura 2000, ZNIEFF, corridors écologiques...), fragilisés par le changement climatique et l'urbanisation, lors de la programmation et du dimensionnement des équipements de production d'énergie renouvelables ou autres infrastructures nécessaires à la politique climat-air-énergie
- Augmenter les déplacements en transport en commun, le co-voiturage (trajets moyens à longs), les déplacements en modes actifs (trajets courts) et la pratique du télétravail afin de faire diminuer les consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre associées
- Optimiser les distances réalisées par les marchandises en organisant le transport

Enjeux modérés PCAET

- Développer la filière du tri et la valorisation des déchets ménagers
- Contribuer à la baisse des nuisances sonores grâce à la diminution de la circulation automobile et l'isolation acoustique des bâtiments

4. LA STRATEGIE TERRITORIALE



Le projet de Plan Climat s'appuie sur de nombreuses données, issues notamment de la base de données régionale ORCAE (Observatoire Régional Climat Air Energie). La collecte et le traitement de ces données par ORCAE, en tenant compte des critères de secrétisation, s'appuient sur des méthodologies qui évoluent dans le temps – évolutions potentiellement impactantes.

A l'issue du long processus de construction du projet de PCAET, initié en 2019 avec les données alors disponibles (ORCAE 2015), Arlysère a fait le choix d'intégrer au mieux les données actualisées, notamment dans le diagnostic de territoire (données 2018 pour les sujets énergie, gaz à effets de serre et polluants atmosphérique). **La stratégie n'a quant à elle pas fait l'objet de modification afin de ne pas reporter la finalisation du PCAET et sa mise en œuvre opérationnelle, qui constitue la priorité.**

Le PCAET est un document « vivant », et les données les plus récentes seront réintégrées et travaillées dans le cadre du suivi de la stratégie et du plan d'actions.

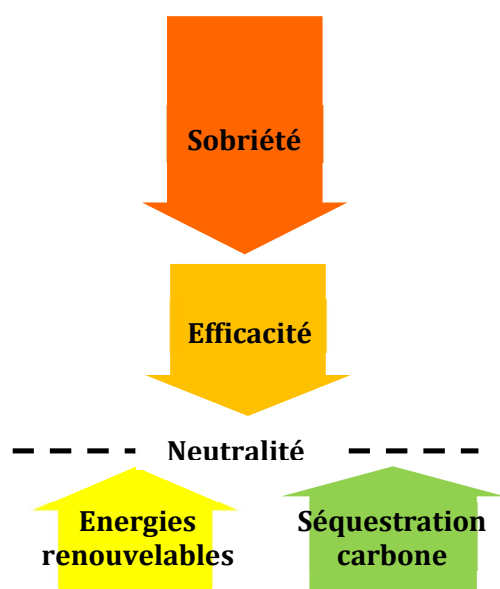
La période COVID, les élections reportées n'ont pas facilité le travail, d'où le décalage temporel important dans les données.

Les ambitions stratégiques de la collectivité

La stratégie d'Arlysère vise un **objectif principal : devenir Territoire à Énergie Positive (TEPOS) à horizon 2050**, c'est-à-dire équilibrer la consommation d'énergie et la production locale d'énergie renouvelable. Arlysère est déjà engagée dans cette démarche puisqu'un projet TEPOS (Territoire à Energie POSitive) a été mis en place entre 2016 et 2019. **L'objectif du PCAET est donc de poursuivre la dynamique instaurée par le projet TEPOS tout en la complétant et l'adaptant aux nouvelles contraintes, comme celles liées au changement climatique par exemple.** A terme, l'objectif du PCAET et d'Arlysère sont **de limiter au mieux l'impact environnemental du territoire tout en en faisant une zone dynamique et attractive.**

Déclinaison des ambitions en objectifs stratégiques

Le scénario territorial Climat-Air-Énergie décline ces ambitions en trois objectifs principaux :



- **Tendre vers la trajectoire de la démarche du territoire à énergie positive (TEPOS) à horizon 2050**, c'est-à-dire équilibrer la consommation d'énergie et la production locale d'énergie renouvelable.

- **Respecter les engagements nationaux inscrits dans la Stratégie Nationale Bas Carbone en atteignant la neutralité carbone en 2050**, c'est-à-dire l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et leur compensation par la séquestration de carbone, dans la lignée de l'Accord de Paris sur le Climat adopté lors de la COP21.

- Pour tenir compte des derniers rapports du GIEC et par solidarité avec les territoires aux capacités de séquestration réduites, **aller au-delà de cette ambition et viser la neutralité carbone dès 2043 afin de devenir un puits de carbone par la suite.**

En vue d'atteindre ces trois ambitions, Arlysère a donc construit son scénario de manière à :

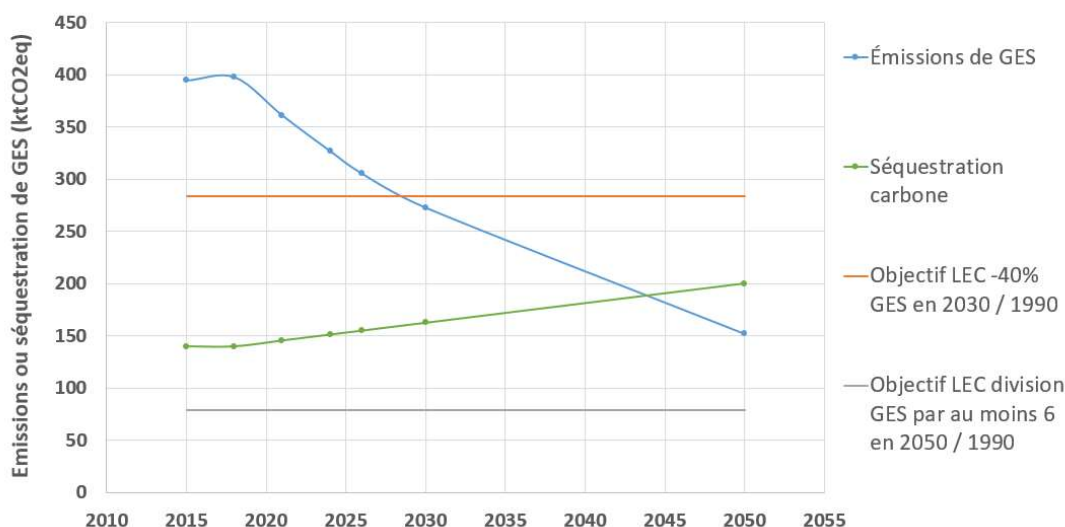
- Transcrire la stratégie nationale en l'adaptant aux ambitions du territoire ;
- Affiner les ambitions et orientations adoptées dans le cadre du projet TEPOS 2016-2019, dans le but de garder une cohérence globale tout en prenant en compte les éléments du diagnostic ;
- Mobiliser les acteurs et les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs globaux ;
- Faire de cette stratégie un facteur de création d'emplois et de renforcement des entreprises.

Le scénario a été établi en appliquant les principes de la démarche négaWatt¹, explicités sur la figure ci-dessus : les émissions de GES sont d'abord réduites par l'application de mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques. Le développement des énergies renouvelables et de la séquestration carbone permet alors de compenser les émissions de GES résiduelles.

Objectifs chiffrés

La stratégie d'Arlysère prévoit une participation de tous les secteurs à l'effort de réduction des émissions de GES. **Cette feuille de route se traduit par la diminution substantielle des émissions de GES : réduction de 61% des émissions nettes d'ici 2050 pour atteindre 152 kteq CO₂ par an.** En parallèle, **la séquestration carbone augmente graduellement pour atteindre 200 kteq CO₂ par an en 2050, soit une hausse de 42 % par rapport à 2015** et une capacité de séquestration 32 % supérieure aux émissions du territoire.

Evolution des émissions et de la séquestration de GES en regard des objectifs SNBC



Évolution des émissions de GES de la séquestration carbone du territoire en regard des objectifs de la SNBC

¹ <https://negawatt.org/La-demarche-negaWatt>

5. AXES STRATEGIQUES ET PLAN D' ACTIONS

Le plan d'action doit permettre d'atteindre les objectifs fixés dans la stratégie. Les **51 actions**, ont été déclinées selon les **4 axes** et les **18 orientations** stratégiques de la feuille de route climatique d'Arlysère.

Les 4 axes stratégiques sont les suivants :

1. **Arlysère et les 39 communes exemplaires**
2. **Maîtriser les consommations d'énergie du territoire et leurs impacts**
3. **Développer la production d'énergies renouvelables**
4. **Un territoire de vallées et de montagnes s'adaptant au changement climatique, valorisant ses ressources**

Les 51 actions sont quant à elles regroupées dans le tableau ci-dessous :

AXE 1 : ARLYSÈRE ET LES 39 COMMUNES EXEMPLAIRES		
1.1 Viser la sobriété dans le fonctionnement des collectivités	1.1.1	Communiquer, sensibiliser et mobiliser les agents et les élus de l'agglomération et des communes sur les grands enjeux du PCAET
	1.1.2	Mettre en place et réaliser le suivi énergétique des bâtiments et de l'éclairage public des ZAE de l'agglomération
	1.1.3	Accompagner les communes dans le suivi énergétique de leurs bâtiments et de l'éclairage public
	1.1.4	Limiter l'impact des déplacements des élus et agents d'Arlysère
1.2 Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents de planification et de commande publique	1.2.1	Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents et pratiques d'urbanisme
	1.2.2	Achats publics responsables et durables
1.3 Développer les ENR dans le patrimoine des collectivités	1.3.1	Développer le solaire sur le patrimoine public
	1.3.2	Développer les réseaux de chaleur existants et de nouveaux projets bois énergie (chaufferies / réseaux)
	1.3.3	Faire avancer le projet de méthanisation des boues de STEP
	1.3.4	Étudier le potentiel énergétique des réseaux d'eaux potables et d'eaux usées
1.4 Promouvoir les bonnes pratiques, communiquer et mobiliser	1.4.1	Sensibiliser et communiquer auprès de tous les publics
	1.4.2	Mobiliser autour de la qualité de l'air
AXE 2 : MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE DU TERRITOIRE ET LEURS IMPACTS		
2.1 Accompagner et mobiliser les acteurs économiques en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire	2.1.1	Accompagner les entreprises en faveur de la réduction de leurs consommations énergétiques
	2.1.2	Accompagner les entreprises dans la mise en place de Plans de mobilité employeur
	2.1.3	Réaliser des économies d'énergies dans le secteur agricole et développer des pratiques et équipements économes
2.2 Réaliser des économies d'énergie et améliorer la performance énergétique du bâti (particuliers et copropriétés, logements sociaux, touristiques)	2.2.1	Renforcer le suivi et multiplier les contacts du guichet habitat
	2.2.2	Définir une stratégie patrimoniale avec les bailleurs sociaux
	2.2.3	Réhabiliter l'immobilier de loisir

2.3 Mettre en place des mobilités alternatives	2.3.1	Déployer le covoiturage, l'autopartage et l'autostop pour engager le changement de comportement
	2.3.2	Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements par la création d'un système vélo
	2.3.3	Promouvoir et développer les transports en commun et la multi modalité
	2.3.4	Développer les déplacements actifs auprès des publics sédentaires, jeunes et isolés
2.4 Réduire les impacts du transport de marchandises et des livraisons	2.4.1	Recenser et travailler sur les flux de marchandises
	2.4.2	Etudier la possibilité de mettre en place une station bio GNV, électrique et/ou hydrogène pour les transporteurs
AXE 3 : DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE		
3.1 Mobiliser les acteurs locaux autour des énergies renouvelables	3.1.1	Réaffirmer le rôle de l'agglomération dans sa fonction d'information et d'animation au sujet des ENRs sur le territoire
	3.1.2	Développer les réseaux énergétiques en concordance avec les objectifs de production
	3.1.3	Recenser les professionnels et s'assurer que l'offre corresponde à la demande
3.2 Développer la production d'énergie solaire	3.2.1	Communiquer autour du cadastre solaire et accompagner les porteurs de projets
	3.2.2	Rencontrer les propriétaires disposant de grandes surfaces de toiture et d'un potentiel solaire
	3.2.3	Soutenir et accompagner le développement de sociétés citoyennes solaire
3.3 Développer les énergies issues de la biomasse (bois et méthanisation)	3.3.1	Structurer l'offre de bois énergie en mettant en œuvre le dispositif SylvAcctes visant une gestion durable de la forêt
	3.3.2	Structurer les flux locaux de bois énergie
	3.3.3	Sensibiliser et encourager à la méthanisation agricole
3.4 Étudier les autres sources d'énergies renouvelables	3.4.1	Identifier quantifier et étudier les sources de chaleur fatale sur le territoire
	3.4.2	Organiser des réunions de réflexions multi acteurs autour des projets de micro hydroélectricité en mettant en avant le respect des écosystèmes et du cycle de l'eau
	3.4.3	Accompagner l'émergence de nouvelles filières ENR - Géothermie Eolien
AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE		
4.1 Mieux connaître et valoriser les écosystèmes naturels fragilisés	4.1.1	Améliorer la connaissance du patrimoine vivant naturel du territoire
	4.1.2	Sensibiliser la population à la nature de proximité
	4.1.3	Favoriser la biodiversité dans les espaces verts publics et supprimer les produits pesticides
4.2 Vers un usage raisonné et un partage équitable de la ressource en eau	4.2.1	Connaissance de la ressource en eau disponible sur le territoire et gestion concertée de la ressource en eau
	4.2.2	Assurer une gestion des milieux aquatiques du territoire (GEMAPI)
	4.2.3	Sensibiliser les habitants et les communes aux économies d'eau et à la récupération d'eau pluviale
4.3 Préserver les surfaces agricoles et favoriser les pratiques vertueuses et adaptées au changement climatique	4.3.1	Résilience des systèmes agricoles du territoire face aux effets du changement climatique
	4.3.2	Mettre en œuvre des actions opérationnelles pour préserver les terres agricoles
4.4 Favoriser un tourisme de montagne durable s'adaptant au	4.4.1	Mobiliser accompagner les acteurs du tourisme dans leurs démarches environnementales et dans leurs actions d'adaptation / atténuation du changement climatique

contexte de changement climatique	4.4.2	Sensibiliser la clientèle touristique et de loisirs sur les enjeux environnementaux et énergie climat du territoire et valoriser les actions menées
	4.4.3	Trouver des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle et accessibles à tous (touristes, saisonniers, clientèle de loisirs de proximité) pour se rendre en station de montagne et sur les sites touristiques
4.5 Développer les circuits courts et l'économie circulaire locale	4.5.1	Déployer une stratégie alimentaire territoriale en lien avec les actions initiées en restauration collective
	4.5.2	Promotion la consommation de produits bio et locaux auprès des habitants et restaurateurs
	4.5.3	Encourager la réduction des déchets par le réemploi, le recyclage et le compostage
4.6 Assurer la sécurité des biens et des personnes face aux risques naturels	4.6.1	Gestion des risques naturels du territoire et prévention des inondations (GEMAPI)

6. ANALYSE DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES DU PLAN D' ACTIONS

L'analyse des incidences environnementales des actions sur les milieux physique, naturel et humain a été réalisée au cours de leur élaboration et a permis de limiter leur impact potentiel. Ces trois milieux sont :

- **Le milieu physique** : sols/sous-sols, eau, ressources non renouvelables, énergie et climat, qualité de l'air ;
- **Le milieu naturel** : ZNIEFF², risques naturels, zones Natura 2000, trame verte et bleue ;
- **Le milieu humain** : santé et nuisances, parc bâti, activités économiques, infrastructures de transports, risques technologiques, déchets.

L'analyse a été menée en suivant, pour chaque thématique environnementale et chaque action, le logigramme présenté ci-dessous :

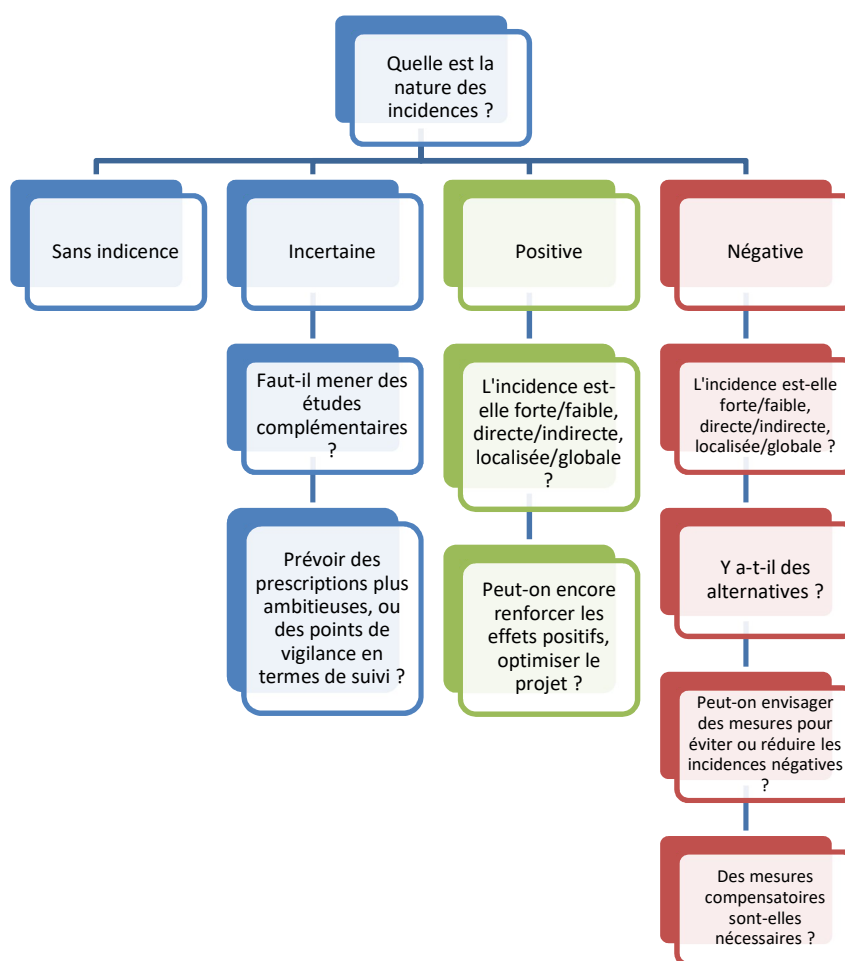


Figure 2 : détail de la méthodologie appliquée pour évaluer les incidences du PCAET

Les résultats de l'analyse des incidences environnementales des actions sont présentés à l'aide du code couleur ci-dessous :



² Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Cette analyse a été effectuée sur l'ensemble des actions.

Incidence des actions sur le milieu physique

Matrice des impacts du PCAET sur le milieu physique						
N°	Intitulé de l'action	Sols/ Sous-sols	Eau	Ressources non renouv.	Energie - climat	Air
1.1.1	Communiquer, sensibiliser et mobiliser les agents et les élus de l'agglomération et des communes sur les grands enjeux du PCAET	0	0	0	0	0
1.1.2	Mettre en place et réaliser le suivi énergétique des bâtiments, de l'éclairage public des ZAE de l'agglomération	0	0	+/-	+	0
1.1.3	Accompagner les communes dans le suivi énergétique de leurs bâtiments et de l'éclairage public	0	0	+/-	+	0
1.1.4	Limiter l'impact des déplacements des élus et agents d'Arlysère	+/-	0	0	+	++
1.2.1	Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents et pratiques d'urbanisme	+/-	+/-	+	+	+
1.2.2	Achats publics responsables et durables	0	0	+	+	+
1.3.1	Développer le solaire sur le patrimoine public	+/-	0	+/-	++	+
1.3.2	Développer les réseaux de chaleur existants et de nouveaux projets bois énergie (chaufferies / réseaux)	+/-	0	0	++	+
1.3.3	Faire avancer le projet de méthanisation des boues de STEP	+/-	0	0	++	+
1.3.4	Etudier le potentiel énergétique des réseaux d'eau potable et d'eaux usées	0	0	0	+	0
1.4.1	Sensibiliser et communiquer auprès de tous les publics	0	+	0	+	+
1.4.2	Mobiliser autour de qualité de l'air	0	0	0	+	++
2.1.1	Accompagner les entreprises en faveur de la réduction de leurs consommations énergétiques	0	0	0	++	0
2.1.2	Accompagner les entreprises à la mise en place de Plan de Mobilité (PDME)	0	0	0	+	++
2.1.3	Réaliser des économies d'énergies dans le secteur agricole et développer des pratiques et équipements économes	0	0	0	++	+
2.2.1	Renforcer le suivi et multiplier les contacts du guichet Habitat	0	0	+	++	+
2.2.2	Définir une stratégie patrimoniale avec les bailleurs sociaux	0	0	+	++	+
2.2.3	Réhabiliter l'immobilier de loisir	0	0	+	++	+
2.3.1	Déployer le covoiturage, l'autopartage et l'autostop pour engager le changement de comportement	+/-	0	0	++	++
2.3.2	Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements par la création d'un système vélo	+/-	0	0	++	++
2.3.3	Promouvoir et développer les transports en commun et la multi modalité	0	0	0	0	++
2.3.4	Développer les déplacements actifs auprès des publics sédentaires, jeunes et isolés	0	0	0	++	++
2.4.1	Recenser et travailler sur les flux de marchandises	0	0	0	+	+
2.4.2	Etudier la possibilité de mettre en place une station bio GNV, électrique et/ou hydrogène pour les transporteurs	0	0	0	+	+
3.1.1	Réaffirmer le rôle de l'Agglomération dans sa fonction d'information et d'animation au sujet des ENR sur le territoire	0	0	0	+	0
3.1.2	Développer les réseaux énergétiques en concordance avec les objectifs de production	0	0	0	++	0
3.1.3	Recenser les professionnels et s'assurer que l'offre corresponde à la demande	0	0	0	0	0
3.2.1	Communiquer autour du cadastre solaire et accompagner les porteurs de projets	0	0	0	+	0

Matrice des impacts du PCAET sur le milieu physique						
N°	Intitulé de l'action	Sols/ Sous-sols	Eau	Ressources non renouv.	Energie - climat	Air
3.2.2	Rencontrer les propriétaires disposant de grandes surfaces de toiture et un potentiel solaire	0	0	0	+	0
3.2.3	Soutenir et accompagner le développement de sociétés citoyennes solaires	0	0	0	+	0
3.3.1	Structurer l'offre de bois énergie en mettant en œuvre le dispositif Sylv'Acctes visant une gestion durable de la forêt	+	0	0	+	+
3.3.2	Structurer les flux locaux de bois énergie	0	0	0	++	+
3.3.3	Sensibiliser et encourager la méthanisation agricole	+/-	0	0	++	+
3.4.1	Identifier, quantifier et étudier les sources de chaleur fatale sur le territoire	0	0	0	+	0
3.4.2	Organiser des réunions de réflexion multi acteurs autour des projets de micro-hydroélectricité en mettant en avant le respect des écosystèmes et du cycle de l'eau	0	0	0	0	0
3.4.3	Accompagner l'émergence de nouvelles filières ENR (Géothermie / Eolien)	+/-	+/-	0	+	0
4.1.1	Améliorer la connaissance du patrimoine naturel vivant sur le territoire	+	0	0	+	0
4.1.2	Sensibiliser la population sur la nature de proximité	+	0	0	+	0
4.1.3	Favoriser la biodiversité dans les espaces verts publics et supprimer l'utilisation de pesticides	+	0	0	+	0
4.2.1	Connaissance de la ressource en eau disponible sur le territoire et gestion concertée de la ressource en eau	++	++	0	+	0
4.2.2	Assurer une gestion des milieux aquatiques du territoire (GEMAPI)	+	++	0	0	0
4.2.3	Sensibiliser les habitants et les communes aux économies d'eau et à la récupération des eaux pluviales	0	++	0	0	0
4.3.1	Résilience des systèmes agricoles du territoire face aux effets du changement climatique	++	+	0	++	+
4.3.2	Mettre en œuvre des actions opérationnelles pour la préservation des terres agricoles	+	0	0	+	0
4.4.1	Mobiliser, accompagner les acteurs du tourisme dans leurs démarches environnementales et dans leurs actions d'adaptation/atténuation du changement climatique	0	0	0	++	++
4.4.2	Sensibiliser la clientèle touristique et de loisirs sur les enjeux environnementaux et énergie-climat du territoire et valoriser les actions menées	+	+	0	+	0
4.4.3	Trouver des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle et accessibles à tous pour se rendre en station de montagne et sur les sites touristiques	+/-	0	0	++	++
4.5.1	Déployer une stratégie Alimentaire Territoriale en lien avec les actions initiées en restauration collective	0	0	0	+	+
4.5.2	Promouvoir la consommation de produits bio et locaux auprès des habitants et des restaurateurs	+	0	0	+	+
4.5.3	Encourager la réduction des déchets par le réemploi, le recyclage et le compostage	0	0	0	+	+
4.6.1	Gestion des risques naturels du territoire et prévention des inondations (GEMAPI)	+/-	+	0	0	0

Incidence des actions sur le milieu naturel

Matrice des impacts du PCAET sur le milieu naturel					
N°	Intitulé de l'action	Risque naturel	ZNIEFF	Zone Natura 2000	Trame verte et bleue
1.1.1	Communiquer, sensibiliser et mobiliser les agents et les élus de l'agglomération et des communes sur les grands enjeux du PCAET	0	0	0	0
1.1.2	Mettre en place et réaliser le suivi énergétique des bâtiments, de l'éclairage public des ZAE de l'agglomération	0	0	0	0
1.1.3	Accompagner les communes dans le suivi énergétique de leurs bâtiments et de l'éclairage public	0	0	0	0
1.1.4	Limiter l'impact des déplacements des élus et agents d'Arlysère	0	0	0	+/-
1.2.1	Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents et pratiques d'urbanisme	+	0	0	0
1.2.2	Achats publics responsables et durables	0	0	0	0
1.3.1	Développer le solaire sur le patrimoine public	0	0	0	0
1.3.2	Développer les réseaux de chaleur existants et de nouveaux projets bois énergie (chaufferies / réseaux)	0	0	0	0
1.3.3	Faire avancer le projet de méthanisation des boues de STEP	0	0	0	0
1.3.4	Etudier le potentiel énergétique des réseaux d'eau potable et d'eaux usées	0	0	0	0
1.4.1	Sensibiliser et communiquer auprès de tous les publics	0	0	0	0
1.4.2	Mobiliser autour de qualité de l'air	0	0	0	0
2.1.1	Accompagner les entreprises en faveur de la réduction de leurs consommations énergétiques	0	0	0	0
2.1.2	Accompagner les entreprises à la mise en place de Plan de Mobilité (PDM)	0	0	0	0
2.1.3	Réaliser des économies d'énergies dans le secteur agricole et développer des pratiques et équipements économes	0	0	0	0
2.2.1	Renforcer le suivi et multiplier les contacts du guichet Habitat	0	0	0	0
2.2.2	Définir une stratégie patrimoniale avec les bailleurs sociaux	0	0	0	0
2.2.3	Réhabiliter l'immobilier de loisir	0	0	0	0
2.3.1	Déployer le covoiturage, l'autopartage et l'autostop pour engager le changement de comportement	0	0	0	+/-
2.3.2	Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements par la création d'un système vélo	0	0	0	0
2.3.3	Promouvoir et développer les transports en commun et la multi modalité	0	0	0	0
2.3.4	Développer les déplacements actifs auprès des publics sédentaires, jeunes et isolés	0	0	0	0
2.4.1	Recenser et travailler sur les flux de marchandises	0	0	0	0
2.4.2	Etudier la possibilité de mettre en place une station bio GNV, électrique et/ou hydrogène pour les transporteurs	0	0	0	0
3.1.1	Réaffirmer le rôle de l'Agglomération dans sa fonction d'information et d'animation au sujet des ENR sur le territoire	0	0	0	0
3.1.2	Développer les réseaux énergétiques en concordance avec les objectifs de production	0	0	0	0
3.1.3	Recenser les professionnels et s'assurer que l'offre corresponde à la demande	0	0	0	0
3.2.1	Communiquer autour du cadastre solaire et accompagner les porteurs de projets	0	0	0	0
3.2.2	Rencontrer les propriétaires disposant de grandes surfaces de toiture et un potentiel solaire	0	0	0	0

3.2.3	Soutenir et accompagner le développement de sociétés citoyennes solaires	0	0	0	0
Matrice des impacts du PCAET sur le milieu naturel					
N°	Intitulé de l'action	Risque naturel	ZNIEFF	Zone Natura 2000	Trame verte et bleue
3.3.1	Structurer l'offre de bois énergie en mettant en œuvre le dispositif Sylv'Acces visant une gestion durable de la forêt	0	+	+	+
3.3.2	Structurer les flux locaux de bois énergie	+/-	+/-	+/-	+/-
3.3.3	Sensibiliser et encourager la méthanisation agricole	0	0	0	0
3.4.1	Identifier, quantifier et étudier les sources de chaleur fatale sur le territoire	0	0	0	0
3.4.2	Organiser des réunions de réflexion multi acteurs autour des projets de micro-hydroélectricité en mettant en avant le respect des écosystèmes et du cycle de l'eau	0	0	0	0
3.4.3	Accompagner l'émergence de nouvelles filières ENR (Géothermie / Eolien)	0	0	0	0
4.1.1	Améliorer la connaissance du patrimoine naturel vivant sur le territoire	0	++	++	++
4.1.2	Sensibiliser la population sur la nature de proximité	0	++	++	++
4.1.3	Favoriser la biodiversité dans les espaces verts publics et supprimer l'utilisation de pesticides	0	0	0	++
4.2.1	Connaissance de la ressource en eau disponible sur le territoire et gestion concertée de la ressource en eau	0	+	+	+
4.2.2	Assurer une gestion des milieux aquatiques du territoire (GEMAPI)	0	0	0	++
4.2.3	Sensibiliser les habitants et les communes aux économies d'eau et à la récupération des eaux pluviales	0	0	0	0
4.3.1	Résilience des systèmes agricoles du territoire face aux effets du changement climatique	+	+	+	+
4.3.2	Mettre en œuvre des actions opérationnelles pour la préservation des terres agricoles	0	+	+	+
4.4.1	Mobiliser, accompagner les acteurs du tourisme dans leurs démarches environnementales et dans leurs actions d'adaptation/atténuation du changement climatique	0	+	+	+
4.4.2	Sensibiliser la clientèle touristique et de loisirs sur les enjeux environnementaux et énergie-climat du territoire et valoriser les actions menées	0	++	++	++
4.4.3	Trouver des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle et accessibles à tous pour se rendre en station de montagne et sur les sites touristiques	0	0	0	0
4.5.1	Déployer une stratégie Alimentaire Territoriale en lien avec les actions initiées en restauration collective	0	0	0	0
4.5.2	Promouvoir la consommation de produits bio et locaux auprès des habitants et des restaurateurs	0	0	0	0
4.5.3	Encourager la réduction des déchets par le réemploi, le recyclage et le compostage	0	0	0	0
4.6.1	Gestion des risques naturels du territoire et prévention des inondations (GEMAPI)	+/-	+/-	+/-	+/-

Incidence des actions sur le milieu humain

Matrice des impacts du PCAET sur le milieu humain							
N°	Intitulé de l'action	Santés nuisances	Parc bâti	Activités éco.	Infrastructures de transport	Risque techno.	Déchets
1.1.1	Communiquer, sensibiliser et mobiliser les agents et les élus de l'agglomération et des communes sur les grands enjeux du PCAET	0	0	0	0	0	0
1.1.2	Mettre en place et réaliser le suivi énergétique des bâtiments, de l'éclairage public des ZAE de l'agglomération	0	++	0	0	0	0
1.1.3	Accompagner les communes dans le suivi énergétique de leurs bâtiments et de l'éclairage public	0	+	0	0	0	0
1.1.4	Limiter l'impact des déplacements des élus et agents d'Arlysère	++	0	0	+	0	0
1.2.1	Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents et pratiques d'urbanisme	+	+	0	+	0	0
1.2.2	Achats publics responsables et durables	+	++	+	0	0	++
1.3.1	Développer le solaire sur le patrimoine public	0	0	+	+	0	-
1.3.2	Développer les réseaux de chaleur existants et de nouveaux projets bois énergie (chaufferies / réseaux)	0	0	+	0	0	0
1.3.3	Faire avancer le projet de méthanisation des boues de STEP	-	0	0	0	-	+
1.3.4	Etudier le potentiel énergétique des réseaux d'eau potable et d'eaux usées	0	0	0	0	0	0
1.4.1	Sensibiliser et communiquer auprès de tous les publics	+	0	0	0	0	+
1.4.2	Mobiliser autour de qualité de l'air	+	0	0	0	0	0
2.1.1	Accompagner les entreprises en faveur de la réduction de leurs consommations énergétiques	0	++	+	0	0	0
2.1.2	Accompagner les entreprises à la mise en place de Plan de Mobilité (PDM)	++	0	0	+	0	0
2.1.3	Réaliser des économies d'énergies dans le secteur agricole et développer des pratiques et équipements économes	0	+	+	0	0	0
2.2.1	Renforcer le suivi et multiplier les contacts du guichet Habitat	+	+	0	0	0	0
2.2.2	Définir une stratégie patrimoniale avec les bailleurs sociaux	+	+	0	0	0	0
2.2.3	Réhabiliter l'immobilier de loisir	+	+	+	0	0	0
2.3.1	Déployer le covoiturage, l'autopartage et l'autostop pour engager le changement de comportement	++	0	+	+	0	0
2.3.2	Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements par la création d'un système vélo	++	0	+	+	0	0
2.3.3	Promouvoir et développer les transports en commun et la multi modalité	++	0	+	0	0	0
2.3.4	Développer les déplacements actifs auprès des publics sédentaires, jeunes et isolés	++	0	0	0	0	0
2.4.1	Recenser et travailler sur les flux de marchandises	+	0	+/-	0	0	0
2.4.2	Etudier la possibilité de mettre en place une station bio GNV, électrique et/ou hydrogène pour les transporteurs	+	0	+	+	-	0
3.1.1	Réaffirmer le rôle de l'Agglomération dans sa fonction d'information et d'animation au sujet des ENR sur le territoire	0	0	0	0	0	0
3.1.2	Développer les réseaux énergétiques en concordance avec les objectifs de production	0	0	0	0	0	0

Matrice des impacts du PCAET sur le milieu humain							
N°	Intitulé de l'action	Santés nuisances	Parc bâti	Activités éco.	Infrastructures de transport	Risque techno.	Déchets
3.1.3	Recenser les professionnels et s'assurer que l'offre corresponde à la demande	0	0	+	0	0	0
3.2.1	Communiquer autour du cadastre solaire et accompagner les porteurs de projets	0	+	+	0	0	0
3.2.2	Rencontrer les propriétaires disposant de grandes surfaces de toiture et un potentiel solaire	0	+	+	0	0	0
3.2.3	Soutenir et accompagner le développement de sociétés citoyennes solaires	0	0	+	0	0	0
3.3.1	Structurer l'offre de bois énergie en mettant en œuvre le dispositif Sylv'Acctes visant une gestion durable de la forêt	0	0	+	0	0	0
3.3.2	Structurer les flux locaux de bois énergie	+/-	0	0	0	+/-	0
3.3.3	Sensibiliser et encourager la méthanisation agricole	0	0	0	0	0	0
3.4.1	Identifier, quantifier et étudier les sources de chaleur fatale sur le territoire	0	0	0	0	0	0
3.4.2	Organiser des réunions de réflexion multi acteurs autour des projets de micro-hydroélectricité en mettant en avant le respect des écosystèmes et du cycle de l'eau	0	0	+	0	0	0
3.4.3	Accompagner l'émergence de nouvelles filières ENR (Géothermie / Eolien)	+	0	+	0	0	0
4.1.1	Améliorer la connaissance du patrimoine naturel vivant sur le territoire	+	0	0	0	0	+
4.1.2	Sensibiliser la population sur la nature de proximité	0	0	0	0	0	+
4.1.3	Favoriser la biodiversité dans les espaces verts publics et supprimer l'utilisation de pesticides	0	0	0	0	0	0
4.2.1	Connaissance de la ressource en eau disponible sur le territoire et gestion concertée de la ressource en eau	0	0	0	0	0	0
4.2.2	Assurer une gestion des milieux aquatiques du territoire (GEMAPI)	0	0	0	0	0	0
4.2.3	Sensibiliser les habitants et les communes aux économies d'eau et à la récupération des eaux pluviales	+	0	+	0	0	0
4.3.1	Résilience des systèmes agricoles du territoire face aux effets du changement climatique	0	0	0	0	0	0
4.3.2	Mettre en œuvre des actions opérationnelles pour la préservation des terres agricoles	0	0	++	0	0	+
4.4.1	Mobiliser, accompagner les acteurs du tourisme dans leurs démarches environnementales et dans leurs actions d'adaptation/atténuation du changement climatique	0	0	0	0	0	++
4.4.2	Sensibiliser la clientèle touristique et de loisirs sur les enjeux environnementaux et énergie-climat du territoire et valoriser les actions menées	++	0	+	+	0	0
4.4.3	Trouver des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle et accessibles à tous pour se rendre en station de montagne et sur les sites touristiques	++	0	++	0	0	0
4.5.1	Déployer une stratégie Alimentaire Territoriale en lien avec les actions initiées en restauration collective	+	0	0	0	0	0
4.5.2	Promouvoir la consommation de produits bio et locaux auprès des habitants et des restaurateurs	+	0	+	0	0	++
4.5.3	Encourager la réduction des déchets par le réemploi, le recyclage et le compostage	++	0	0	+	0	0
4.6.1	Gestion des risques naturels du territoire et prévention des inondations (GEMAPI)	0	0	+	0	0	0

7. PRINCIPALES PRECONISATIONS DE LIMITATION DES INCIDENCES

Les principales mesures d'évitement et de réduction mises en place par la communauté d'agglomération d'Arlysère, préconisées par l'évaluation environnementale stratégique, sont directement présentées ci-dessous. L'intégration du processus d'évaluation environnementale à l'ensemble du processus d'élaboration du PCAET a permis d'éviter ou de réduire les impacts à la source, et le recours à des mesures compensatoires n'a pas été nécessaire.

Les incidences du plan d'actions sur l'environnement sont dans l'ensemble positives. Par ailleurs, l'impact de certaines actions ne peut pas véritablement être évalué, et c'est notamment le cas des actions d'organisation ou de suivi. Leur impact a donc été catégorisé « neutre » ou « indéterminé », même si leur incidence est indirectement positive sur les milieux puisqu'elles permettent le développement des autres actions.

L'analyse détaillée montre que seules quatre actions (les actions 1.3.1, 1.3.3 et l'action 2.4.2) pourraient avoir un impact identifié comme négatif sur le milieu humain, via le développement d'installations ENR.

L'évaluation environnementale, outre l'analyse des impacts, suggère un ensemble de mesures intégrées aux fiches action, visant à réduire leurs incidences. Les principales préconisations sont les suivantes :

Ressources non renouvelables

La thématique des « ressources non renouvelables » (hors énergie), à savoir les matériaux non renouvelables principalement, est peu impactée par le PCAET. Le spectre des actions à destination de l'agglomération et des communes pourrait être élargi pour les inciter à mener des réflexions en matière d'économie circulaire ou « symbiotique ». La promotion des matériaux biosourcés, recyclés ou recyclables et la bonne gestion des déchets de chantier lors de la mise en œuvre des actions concernant la rénovation des bâtiments permettraient de renforcer leurs impacts positifs. Ce sujet pourra être travaillé dans le cadre de la révision du SCoT, prévue à partir de 2021, et du programme Economie Circulaire.

Séquestration carbone

La thématique de la séquestration carbone est abordée de manière implicite dans le plan d'actions. Elle pourra être approfondie lors de la mise en œuvre des actions sur la forêt et l'agriculture, par de la sensibilisation et de l'accompagnement des acteurs de ces filières à la mise en place de pratiques préservant ou augmentant le potentiel de séquestration des sols. La mise en place d'un indicateur et d'un suivi particulier sur le sujet serait un plus pour le territoire. Ce sujet sera réabordé dans la révision générale du SCOT, qui démarre en 2021.

Espaces naturels et biodiversité

L'impact des activités sylvicoles sur la biodiversité présente sur le site pourrait faire l'objet d'une attention particulière lors de la mise en œuvre des actions sur le développement du bois énergie, qui ont bien pris en compte les capacités de renouvellement de la forêt et les bonnes pratiques sylvicoles.

Par ailleurs, en raison des incertitudes concernant le changement climatique, il est nécessaire de maintenir le maximum de capacités aux écosystèmes forestiers pour s'adapter. Dans ce sens, le Projet Sylvicole Territorial (PST) pourrait intégrer la mise en œuvre d'une gamme de sylviculture diversifiée.

Dans le cadre de la gestion des risques naturels et de la prévention des inondations, La collectivité maintiendra sa vigilance au sujet des impacts sur le milieu naturel des travaux d'optimisation des ouvrages de protection, de restauration morphologique des cours d'eau, etc. à l'endroit de l'action, mais aussi en aval (si modification du réseau hydrographique).

L'impact positif sur la biodiversité de la mise en place de l'extinction partielle de l'éclairage public et de la communication sur ce sujet pourrait être amplifié si l'extinction était mise en place prioritairement au niveau des corridors biologiques repérés dans l'état initial de l'environnement.

Développement des énergies renouvelables

Si certains projets d'installations de production d'énergie renouvelable entraînent la mobilisation de foncier, il conviendra de mener les études d'impact nécessaire (réglementaire) et de bien les circonscrire en dehors des terrains exploités par les agriculteurs et des zones naturelles sensibles. Il faut privilégier des espaces relativement impropres à d'autres activités, et à proximité d'espaces urbanisés et peu propices à une biodiversité autre que la faune et flore commune.

Par ailleurs, l'objectif de la communauté d'agglomération est de maximiser l'installation de centrales solaires en toitures, moins impactantes sur le milieu naturel et moins soumises à l'importante pression foncière sur le territoire que les installations au sol. La préservation de la qualité de l'air est également prise en compte dans les actions sur la filière bois-énergie. Le traitement des fumées, la qualité des appareils de chauffage, le séchage du bois, l'approvisionnement local influencent grandement l'impact de la filière sur la qualité de l'air et pourront faire l'objet d'une vigilance renforcée lors de la mise en œuvre des actions. La crainte des nuisances associée à une unité de méthanisation (nuisances olfactives, sonores, qualité du digestat...), pourra aussi être abordée afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour les prévenir.

Mobilité et transports

L'objectif de l'autopartage est avant tout de permettre d'éviter l'achat d'une deuxième voiture. L'implantation de l'offre sera donc réfléchi afin de ne pas se substituer à des trajets faits habituellement en transport en commun, en vélo ou à pied, car ce serait dans ce cas contre-productif en termes de baisse des consommations d'énergie et des émissions de CO₂. Pour éviter cela, les zones où l'usage de la voiture est la plus nécessaire devraient être privilégiées par rapport aux zones les mieux desservies ou les plus denses.

Les actions sur la mobilité pourraient impacter le milieu naturel avec la création de nouvelles infrastructures (parking de covoiturage, voie verte...). Arlysère devra y être attentif le cas échéant, également durant les phases chantier, qui peuvent impacter la faune commune.

La qualité de l'air et l'impact des éventuelles infrastructures nécessaires à la réalisation des objectifs sur l'environnement seront systématiquement pris en compte.

Dans la mesure du possible et des leviers d'actions de la collectivité par rapport aux transporteurs circulant sur le territoire, il conviendra de promouvoir également auprès d'eux la sobriété (écoconduite, optimisation du chargement, des trajets) en parallèle des actions autour du GNV, de l'électricité et de l'hydrogène, qui soulèvent chacun des problématiques environnementales différentes. Il s'agit d'encourager le bio-GNV en priorité (ce qui est bien pris en compte dans la fiche action) et non le GNV classique (ressource fossile), de réfléchir à une implantation des installations hydrogène permettant de valoriser une énergie ne pouvant être valorisée autrement, d'assurer parfaitement leur sécurité, et de veiller à ce que les transporteurs adoptent l'électricité pour les véhicules et trajets adaptés à cette énergie.

Urbanisme

La planification d'un urbanisme identifiera clairement les risques principaux qui seront amplifiés par le changement climatique, et les communes aux plus forts enjeux. Le confort d'été sera pris en compte. Concernant les changements d'affectation des sols, la collectivité valorisera l'utilisation de revêtements perméables ou absorbants.

Agriculture et alimentation

La poursuite de la réflexion sur la conversion à l'agriculture biologique et l'usage des produits phytosanitaires ou l'élargissement du spectre « énergie-climat » à la préservation de la biodiversité permettra de renforcer les incidences positives sur le milieu naturel.

La question de la baisse de la quantité de viande consommée (très impactante du point de vue des gaz à effet de serre) au profit d'une quantité moindre mais de meilleure qualité, via la sensibilisation dans la restauration collective, pourrait également faire l'objet d'une réflexion.